

# LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023

N° DELIBERATION	OBJET	DECISION DU CONSEIL	
N° 09032023-1	Examen et vote du compte de gestion et du compte	Nombre de votants : 9	
	administratif 2022 du Centre de Préhistoire du Pech Merle	Pour: 8 / Contre: 1	
N° 09032023-2	Affectation du résultat 2022 du Centre de Préhistoire	Adoptée à l'unanimité	
	du Pech Merle		
N° 09032023-3	Examen et vote du compte de gestion et du compte	Nombre de votants : 9	
	administratif 2022 de la Commune	Pour: 8 / Abstention: 1	
N° 09032023-4	Affectation du résultat 2022 de la Commune	Nombre de votants : 9	
		Pour: 8 / Abstention: 1	
N° 09032023-5	Camping municipal : Droits de séjour 2023	Nombre de votants : 10	
		Pour: 9 / Abstention: 1	
N° 09032023-6	Marché plein vent : Droits de place	Adoptée à l'unanimité	
N° 09032023-7	Demande de subvention FAST : Dissimulation du réseau	Adoptée à l'unanimité	
	aérien de télécommunication-Tranche 1 Bourg-RD41		
N° 09032023-8	Convention pour l'entretien et le contrôle des appareils	Adoptée à l'unanimité	
	de défense contre l'incendie		

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AR Prefecture DU CONSEIL MUNICIPAL

046-214600405-20230309-D09032023\_1-DE

Recu le 14/03/2023

SEANCE DU 9 MARS 2023

2-23-5

Nombre de Conseillers:

en exercice: 10

L'an deux mille vingt-trois

présents ou

le: neuf mars

représentés: 10

Votants: 09 le Conseil Municipal de la commune de CABRERETS dûment

Pour:

convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame LE FOURN Marie-Laure, Maire.

Contre:

08 01

Date de convocation: 2 mars 2023

Abstention: 00 Présents: Le Fourn Marie-Laure, Mousset Paul, Bacher Gabrielle, Vergnes

Sophie, Patrick Doumarés, Van Der Knaap Will, Delpech Agnès, Bessac

Alain.

Absents excusés: Magot Vincent (pouvoir à Doumarés Patrick), Auber

Lionel (pouvoir à Bacher Gabrielle).

Madame Gabrielle Bacher est élue secrétaire.

#### OBJET:

# CENTRE DE PREHISTOIRE DU PECH MERLE : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE **ADMINISTRATIF 2022**

Sous la présidence de Monsieur Paul Mousset, 1er adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif et le compte de gestion 2022 qui s'établit ainsi :

#### **Fonctionnement**

1.220.819,34 € Dépenses Recettes 1.285.581,62 € 64.762,28€ Excédent de l'exercice :

Investissement

35.201,74€ Dépenses 32.183,05€ Recettes Déficit de l'exercice :

3.018,69 €

Hors de la présence de Madame Marie-Laure LE FOURN, Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après un vote à main levée donnant le résultat suivant :

Nombre de votants: 9

Pour: 8

CAB

Contre: 1

Abstention: /

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve et,

- approuve le compte administratif 2022 du Centre de Préhistoire du Pech Merle et certifie qu'il est en concordance avec le Compte de gestion 2022 établi par Mme la Comptable du Service de Gestion Comptable de Cahors.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture 1 4 MARS 2023 Le:

Publié ou Notifié le : 14 MARS 2023

Pour copie conforme La Maire,

> La secrétaire de séance BACHER Gabrielle.

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AR Prefecture

DU CONSEIL MUNICIPAL

046-214600405-20230309-D09032023\_2-DE

Reçu le 14/03/2023

SEANCE DU 9 MARS 2023

Nombre de Conseillers:

en exercice: 10

L'an deux mille vingt-trois

présents ou

représentés : 10

le: neuf mars

09

le Conseil Municipal de la commune de CABRERETS dûment

Votants:

09

convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame LE FOURN Marie-Laure, Maire.

Pour:

09

Date de convocation : 2 mars 2023

Contre: 00 Abstention: 00

Présents: Le Fourn Marie-Laure, Mousset Paul, Bacher Gabrielle, Vergnes

Sophie, Patrick Doumarés, Van Der Knaap Will, Delpech Agnès, Bessac

Alain.

Absents excusés: Magot Vincent (pouvoir à Doumarés Patrick), Auber

Lionel (pouvoir à Bacher Gabrielle).

Madame Gabrielle Bacher est élue secrétaire.

#### **OBJET:**

#### CENTRE DE PREHISTOIRE DU PECH MERLE : AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Paul MOUSSET, 1er Adjoint, après avoir entendu le Compte Administratif 2022, et le Compte de Gestion 2022 établi par Madame Brigitte DA SILVA, Comptable public du Service de Gestion Comptable de Cahors, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022, considérant les éléments suivants :

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté	1.428.587,83 €
- Résultat de fonctionnement 2022	64.762,28
- Résultat de fonctionnement cumulé	1.493.350,11
- Résultat d'investissement antérieur reporté	196.119,96
- Résultat d'investissement 2022	- 3.018,69
- Résultat d'investissement cumulé	193.101,27
- Restes à réaliser en dépenses     -    22.250,00 €	

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

\* affectation obligatoire à la couverture du déficit d'investissement (cpte 1068)

0,00€

\* affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)

1.493.350,11 €

2023-6

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture

Le: 14 MARS 2023

Publié ou Notifié le 1 4 MARS 2023

Pour copie conforme La Maire,

> La secrétaire de séance BACHER Gabrielle.

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AR Prefecture DU CONSEIL MUNICIPAL

046-214600405-20230309-D09032023\_3-DE

Reçu le 14/03/2023

SEANCE DU 9 MARS 2023

2023-7

Nombre de Conseillers:

en exercice: 10

L'an deux mille vingt-trois

présents ou

le: neuf mars

représentés: 10

le Conseil Municipal de la commune de CABRERETS dûment

Votants:

09

convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de

Pour:

08

Madame LE FOURN Marie-Laure, Maire.

Contre:

00

Date de convocation : 2 mars 2023

Abstention: 01

Présents: Le Fourn Marie-Laure, Mousset Paul, Bacher Gabrielle, Vergnes

Sophie, Patrick Doumarés, Van Der Knaap Will, Delpech Agnès, Bessac

Alain.

Absents excusés: Magot Vincent (pouvoir à Doumarés Patrick), Auber

Lionel (pouvoir à Bacher Gabrielle).

Madame Gabrielle Bacher est élue secrétaire.

OBJET:

# COMMUNE : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Sous la présidence de Monsieur Paul Mousset,  $1^{er}$  adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif et le compte de gestion 2022 de la commune, qui s'établit ainsi :

#### **Fonctionnement**

Dépenses

527.412,05 €

Recettes

744.633,22 €

Excédent de l'exercice :

217.221,17€

Investissement

Dépenses

380.056,33 €

Recettes

607.282,87€

Excédent de l'exercice :

227.226,54 €

Hors de la présence de Madame Marie-Laure LE FOURN, Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après un vote à main levée donnant le résultat suivant :

Nombre de votants : 9

Pour: 8

Contre: /

Abstention: 1

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve et,
- approuve le compte administratif 2022 de la Commune, et certifie qu'il est en concordance avec le Compte de gestion 2022 établi par établi par Mme la Comptable du Service de Gestion Comptable de Cahors.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Publié ou Notifié le 1.4 MARS 2023

Pour copie conforme La Maire,

> La secrétaire de séance BACHER Gabrielle.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AR Prefecture DU CONSEIL MUNICIPAL

046-214600405-20230309-D09032023\_4-DE

Reçu le 14/03/2023

SEANCE DU 9 MARS 2023

2023-8

Nombre de Conseillers:

en exercice: 10

L'an deux mille vingt-trois

présents ou

le: neuf mars

représentés: 10

le Conseil Municipal de la commune de CABRERETS dûment

Votants:

convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de

Pour:

09 08

Madame LE FOURN Marie-Laure, Maire.

Contre:

00

Date de convocation : 2 mars 2023

Abstention: 01

Présents: Le Fourn Marie-Laure, Mousset Paul, Bacher Gabrielle, Vergnes

Sophie, Patrick Doumarés, Van Der Knaap Will, Delpech Agnès, Bessac

Alain.

Absents excusés: Magot Vincent (pouvoir à Doumarés Patrick), Auber

Lionel (pouvoir à Bacher Gabrielle).

Madame Gabrielle Bacher est élue secrétaire.

OBJET:

# **COMMUNE: AFFECTATION DU RESULTAT 2022**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Paul MOUSSET, 1er Adjoint, après avoir entendu le Compte Administratif 2022, et le Compte de Gestion 2022 établi par Madame Brigitte DA SILVA, Comptable public du Service de Gestion Comptable de Cahors, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022, considérant les éléments suivants :

<ul> <li>Résultat de fonctionnement antérieur reporté</li> <li>Résultat de fonctionnement 2022</li> <li>Résultat de fonctionnement cumulé</li> <li>Résultat d'investissement antérieur reporté</li> <li>Résultat d'investissement 2022</li> <li>Résultat d'investissement cumulé</li> </ul>	328.390,73 € 217.221,17 <b>545.611,90</b> - 93.071,18 227.226,54 <b>134.155,36</b>
- Restes à réaliser en dépenses - 387.650,00 €	Ē
- Restes à réaliser en recettes 104.600,00 €	
- 283.175,00 €	-

d'affecter le résultat comme suit :

\* affectation obligatoire à la couverture du déficit d'investissement (cpte 1068)

\* affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 396.717,26 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire Recu en Préfecture

Le: 14 MARS 2023

Publié ou Notifié le :

1 4 MARS 2023

Pour copie conforme La Maire,

> La secrétaire de séance BACHER Cabrielle.

148.894,64€

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AR Prefecture DU CONSEIL MUNICIPAL

046-214600405-20230309-D09032023\_5-DE

Reçu le 14/03/2023

SEANCE DU 9 MARS 2023

2023-9

Nombre de Conseillers:

en exercice: 10

L'an deux mille vingt-trois

présents ou

le: neuf mars

représentés: 10

le Conseil Municipal de la commune de CABRERETS dûment

Votants: 10

convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de

Pour:

09

Madame LE FOURN Marie-Laure, Maire.

Contre:

00

Date de convocation: 2 mars 2023

Abstention: 01

Présents: Le Fourn Marie-Laure, Mousset Paul, Bacher Gabrielle, Vergnes

Sophie, Patrick Doumarés, Van Der Knaap Will, Delpech Agnès, Bessac

Alain.

Absents excusés: Magot Vincent (pouvoir à Doumarés Patrick), Auber

Lionel (pouvoir à Bacher Gabrielle).

Madame Gabrielle Bacher est élue secrétaire.

**OBJET:** 

# CAMPING MUNICIPAL : BILAN SAISON 2022 – DROITS DE SEJOUR 2023

Après avoir pris connaissance du bilan de l'année 2022, et après en avoir délibéré, suite à un vote à main levée donnant le résultat suivant :

Nombre de votants : 10

Pour: 9

Contre: /

Abstention: 1

le Conseil municipal décide de fixer les droits de séjour par nuitée au camping municipal « le Cantal », à compter du 15 avril 2023, de la façon suivante :

- Emplacement (10 x 10m) sans véhicule :

3,00€

- Emplacement (10 x 10m) avec véhicule :

5,00€

- Adultes :

4,00€

- Enfants de 4 à 10 ans :

2,00€

- Animaux :

0,50€

- Branchement EDF:

4,00€

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture

Le: 1 4 MARS 2023 Publié ou Notitié le :

1 4 MARS 2023

Pour copie conforme La Maire,

> La secrétaire de séance BACHER Gabrielle.

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AR Prefecture

DU CONSEIL MUNICIPAL

046-214600405-20230309-D09032023\_6-DE

Reçu le 14/03/2023

SEANCE DU 9 MARS 2023

2023-10.

Nombre de Conseillers:

en exercice: 10

L'an deux mille vingt-trois

présents ou

le: neuf mars

représentés: 10

le Conseil Municipal de la commune de CABRERETS dûment

Votants: 10

convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de

Pour: 10

Madame LE FOURN Marie-Laure, Maire.

Contre: 00

Date de convocation: 2 mars 2023

Abstention: 00

Présents: Le Fourn Marie-Laure, Mousset Paul, Bacher Gabrielle, Vergnes

Sophie, Patrick Doumarés, Van Der Knaap Will, Delpech Agnès, Bessac

Alain.

Absents excusés: Magot Vincent (pouvoir à Doumarés Patrick), Auber

Lionel (pouvoir à Bacher Gabrielle).

Madame Gabrielle Bacher est élue secrétaire.

#### OBJET:

### MARCHE PLEIN VENT : DROITS DE PLACE

Madame le Maire propose d'instaurer un droit de place pour les professionnels présents au marché hebdomadaire de la commune.

Elle propose de fixer les tarifs suivants pour la période d'avril à octobre :

Professionnels permanents:

50,00 €/an

Professionnels permanents avec branchement électrique :

70,00 €/an

Professionnels volants:

1,00 € le mètre linéaire/marché

Professionnels volants avec branchement électrique :

2,00 € le mètre linéaire/marché

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime, valide les droits de place présentés cidessus, et dit que ces droits de place entreront en vigueur à compter du 7 avril 2023.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture

Le: 14 MARS 2023

Publié ou Notifié le : 1 4 MARS 2023

Pour copie conforme

La Maire,

La secrétaire de séance BACHER Gabrielle.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AR Prefecture

DU CONSEIL MUNICIPAL

046-214600405-20230309-D09032023\_7-DE

Reçu le 14/03/2023

SEANCE DU 9 MARS 2023

2023 - M

Nombre de Conseillers :

en exercice: 10

L'an deux mille vingt-trois

présents ou

le: neuf mars

représentés: 10

le Conseil Municipal de la commune de CABRERETS dûment

Votants:

10

convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de

Pour:

10

Madame LE FOURN Marie-Laure, Maire.

Contre:

00

Date de convocation: 2 mars 2023

Abstention: 00

**Présents**: Le Fourn Marie-Laure, Mousset Paul, Bacher Gabrielle, Vergnes Sophie, Patrick Doumarés, Van Der Knaap Will, Delpech Agnès, Bessac Alain.

Absents excusés: Magot Vincent (pouvoir à Doumarés Patrick), Auber

Lionel (pouvoir à Bacher Gabrielle).

Madame Gabrielle Bacher est élue secrétaire.

#### **OBJET:**

DEMANDE DE SUBVENTION FAST - DISSIMULATION DU RESEAU AERIEN DE TELECOMMUNICATIONS - TRANCHE 1
BOURG RD 41

Mme le Maire rappelle que par délibération en date du 8 avril 2021, le Conseil municipal a désigné la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL) pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de dissimulation et sécurisation des réseaux électriques et téléphoniques.

Une convention d'effacement du réseau aérien de télécommunications a été signée entre la FDEL, la société Orange et la Commune.

Le coût des travaux de génie civil s'élève à la somme HT de 21.667 €.

Afin de financer ces travaux d'effacement du réseau aérien de télécommunications, Mme le Maire propose à l'assemblée de solliciter une aide financière auprès du Département qui permettra de financer l'opération de la façon suivante :

permetti a de minere e la companya de minere e la comp					
Base	Taux	Montant			
21.667,00	20 %	4.333,00			
21.667,00	20 %	4.333,00			
21.667,00	60 %	13.001,00			
		21.667,00€			
	21.667,00 21.667,00	21.667,00       20 %         21.667,00       20 %			

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime,

- adopte le plan de financement présenté ci-dessus,
- autorise Mme le Maire à solliciter la subvention auprès du Département,
- autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution du dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Le : 14 MARS 2023 Publié ou Notifié le :

1 4 MARS 2023

Pour copie conforme

La Maire,

La secrétaire de séance BACHER Gabrielle.

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AR Prefecture

DU CONSEIL MUNICIPAL

046-214600405-20230309-D09032023 8-DE

Reçu le 14/03/2023

SEANCE DU 9 MARS 2023

2023-12

Nombre de Conseillers:

en exercice: 10

L'an deux mille vingt-trois

présents ou

le: neuf mars

représentés: 10

le Conseil Municipal de la commune de CABRERETS dûment

Votants: 10 convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de

Pour:

10

00

Madame LE FOURN Marie-Laure, Maire.

Contre: 00 Abstention:

Date de convocation: 2 mars 2023 Présents: Le Fourn Marie-Laure, Mousset Paul, Bacher Gabrielle, Vergnes

Sophie, Patrick Doumarés, Van Der Knaap Will, Delpech Agnès, Bessac

Alain.

Absents excusés: Magot Vincent (pouvoir à Doumarés Patrick), Auber

Lionel (pouvoir à Bacher Gabrielle).

Madame Gabrielle Bacher est élue secrétaire.

#### **OBJET:**

# CONVENTION POUR L'ENTRETIEN ET LE CONTROLE DES APPAREILS DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Madame le Maire rappelle que depuis le 1er janvier 2023, la commune a en charge les opérations de contrôle techniques des hydrants et Points d'eau incendie (PEI) de la commune. Ces contrôles doivent être effectués tous les deux ans. (Article 7.3.2 du Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie RDDECI).

Rappel de l'article R2225-9 du CGCT: Ces contrôles techniques ont pour objet d'évaluer les capacités des points d'eau incendie. Ils sont effectués au titre de la police spéciale de la défense extérieure contre l'incendie sous l'autorité du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre lorsqu'il est compétent.

Afin de répondre à cette obligation, elle propose à l'assemblée de signer une convention pour l'entretien et le contrôle des appareils de défense contre l'incendie avec la Société SAUR. Le coût de cette prestation est de 62,90 € HT par poteau ou bouche incendie.

Après lecture de la convention et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime, autorise Mme le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire Recu en Préfecture

1 4 MARS 2023 Le: Publié ou Notifié le : 1 4 MARS 2023

Pour copie conforme La Maire,

> La secrétaire de séance BACHER Gabrielle.

CA